



Risques financiers pour la personne qui succède à un déficit

Par **prisci**, le **07/12/2009** à **01:20**

Bonjour,

Je suis salariée dans une association a but non lucratif il s'agit d'une micro creche privé. Cela fera bientôt 2 ans qu'elle est en déficit et pour moi il s'agit de faute de gestion et je souhaiterai reprendre la gestion ,quels sont les risques financiers pour moi dois je payer les dettes?